



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

L'an 2019, le 27 novembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués le 20 novembre 2019, se sont réunis au nombre prescrit par la loi à la salle n°2 du siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etai(en)t présents :

M. BERTRAND Hervé, M. COINSMANN Gérard, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, M. HERIAT Maurice, M. LARDIN Francis, M. LAVOIL Jacques, M. MARCHAL Michel, M. MARQUIS Noël, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, Mme VAUDEVILLE Sabrina.

Etai(en)t excusés avec pouvoir :

M. ARNOULD Philippe excusé pouvoir à M. MARTIN Jean-Paul, M. BIENTZ Guy excusé pouvoir à M. MARCHAL Michel, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent excusé pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. MULLER Bernard excusé pouvoir à M. DANIEL Philippe, M. PISTER Jacques excusé pouvoir à M. DEWAELE Jacques, Mme VILLAUME Damienne excusée pouvoir à M. GEX Christian.

Etai(en)t excusé(s) :

Mme JACQUOT Dominique excusée-remplacée par M. LAVOIL Jacques, M. KURKIENCY Jonathan excusé-remplacé par M. HERIAT Maurice, M. LAMBLIN Jacques excusé-remplacé par M. COISMANN Gérard. M. ACREMENT René, M. MAILLIOT Frédéric sont excusés.

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie était excusée et M RICHARD Claude était présent.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme VAUDEVILLE Sabrina.

2019-054 : FINANCES :

DECISION MODIFICATIVE BUDGET MAISON DU TOURISME N°1

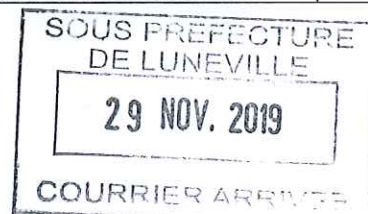
Des ajustements au budget de la Maison du Tourisme sont nécessaires suite à l'intégration d'achat d'ordinateurs et de poteaux pour les vitrines numériques sur les biens 2016-169 et 2016-223. L'acquisition des vélos ayant été transférée à la Mobilité, les écritures d'amortissement afférentes à ce bien seront réalisées sur le budget Transport 2020.

L'enveloppe budgétaire correspondant au chapitre 011-Charges à caractère général a besoin d'être abondée suite à la tenue du salon de « La Lorraine est formidable ».

Aussi il est nécessaire de modifier les crédits inscrits au budget comme suit :

Fonctionnement dépenses

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	6233	Foires et expositions	+ 27 700,00 €
011	6065	Livres, disques, cassettes	+ 1 200,00 €
011	6068	Autres matières et fournitures	+ 50,00 €
011	6078	Autres marchandises	+ 4 500,00 €
011	611	Prestations de service	+ 3 000,00 €
011	6185	Frais de colloques et séminaires	+ 250,00 €
011	62878	Remboursement à d'autres organismes	+ 500,00 €
012	6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	+ 2 800,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	- 40 000,00 €



Investissement recettes

Chapitre	Article	Nature	Montant
021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 40 000,00 €
21	21571	Matériel roulant	+ 40 000,00 €
040	281571	Matériel roulant	- 904,38 €
040	28181	Installations générales, agencements et aménagements	+ 628,20 €
040	28183	Matériel de bureau et informatique	+ 276,18 €

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte** la Décision Modificative n°1 du budget de la Maison du Tourisme 2019 selon les écritures comptables décrites

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président, Hervé BERTRAND

